MALONS et ELZE

Bulletin municipal n°69 Janvier 2023



Le mot du Maire	3
Informations utiles	4
Site Internet	5
Liste de diffusion	5
Déchetterie	5
Commissions Municipales	6
Travaux Communaux	
Travaux dans l'ancien presbytère de Malons village	8
Travaux de la maison du Salzet	
Bornage des biens sans maître entrés dans le domaine communal	10
Réfection des routes avec le SIVU	10
Réparations sur la route d'Elze	
Rénovation du réseau d'eau de Malons Village	12
Aménagement des deux gîtes communaux	13
Sentier Thématique au Mas de l'Ayre	14
Reboisement au Mas de l'Ayre	
Deuxième tranche d'enfouissement à la Boissière	
Élagage des arbres de la place de Malons village	15
Travaux divers	
Fibre à Malons et Elze	16
Antenne Free	17
Plan Communal de Sauvegarde	17
Projet Fleurs Locales	18
Recensement	19
Adressage	20
Festivités de Noël	20
Nouveaux arrivant.es	
Agenda de Printemps et d'Été	21
Commémoration du 11 Novembre 1918	22
Les habitants ont la parole	22
État civil	27
Recette	27
Poème	28

LE MOT DU MAIRE

Pour cette année 2023, je vous souhaite à tous sérénité, joie et santé.

Que cette nouvelle année soit pour vous et vos proches synonyme de bonheur, de solidarité et de partage.

Le Maire, Jean OLIVA

INFORMATIONS UTILES

Rendez-vous avec les élu.es :

Le Maire, Jean OLIVA

La 1ère Adjointe, Magali AMISSANO

La 2ème Adjointe, Dominique GUEZELLOU

Le 3ème Adjoint, Titouan COLADON

reçoivent sur rendez-vous uniquement.

Horaires d'ouverture de la mairie : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Téléphone : 04 66 61 10 94

Adresse mail: mairie@malons-et-elze.fr

Coordonnées de M. Patrick MALAVIEILLE

Conseiller départemental du canton de la Grand Combe

Hôtel du département

30044 NÎMES cedex 9

Tel: 04 66 76 76 63

Mail: patrick.malavieille@gard.fr

Coordonnées de M. Michel SALA

Député de la 5^{ème} circonscription du Gard

Assemblée Nationale

Mail: michel.sala@assemblee-nationale.fr

SITE INTERNET

La Commission Communication continue de mettre à jour le site afin qu'il devienne un outil d'information pour les habitant.es.

Le site contient entre autres un agenda avec les différentes réunions et évènements. Des articles sont publiés régulièrement pour informer sur la vie communale. Vous y trouverez aussi les comptes-rendus des conseils municipaux et communautaires.

Certaines pages sont encore en construction, donc soyez indulgent.es.

Le site se trouve à l'adresse http://malons-et-elze.fr/ il est cependant fort probable que l'adresse devienne https://malons-et-elze.fr/.

La Commission Communication

LISTE DE DIFFUSION

Pour les habitant.es qui souhaitent être ajouté.es à la liste de diffusion de la mairie, merci de nous envoyer votre adresse mail à l'adresse <u>mairie@malons-et-elze.fr</u>.

Pour celles et ceux qui souhaitent recevoir une version papier des prochains bulletins municipaux, merci de nous communiquer votre adresse postale.

DÉCHETTERIE

Il n'est plus possible de déposer vos déchets au garage municipal, nous vous invitons à aller en déchetterie à Villefort.

La déchetterie de Villefort est ouverte les

Mercredis de 9h à 12h et

Samedis de 9h à 12h

Téléphone: 04 66 46 84 80

Déchets inertes (pour les particuliers uniquement) :

Pour rappel, les déchets inertes sont les déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante, qui ne se décomposent pas, ne brûlent pas.

Exemples : béton, tuiles et briques, déblais, vitrage. Attention, ce ne sont pas des déchets

dangereux susceptibles de porter atteinte à l'environnement ou à la santé humaine, ceux-ci

nécessitent un traitement spécifique en déchetterie.

Pour déposer vos déchets inertes, vous devrez vous rendre à la maison France Services à

l'entrée de Villefort afin de récupérer les clés pour l'ouverture du portail se trouvant sur la

route des Vans.

Ouverture tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h

sauf les vendredis de 9h à 12h

Il faudra penser à ramener les clés à la maison France Services.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission Communication:

: AMISSANO Magali, COLADON Titouan, **FRECENON**

GUASTELLA Anne, GUASTELLA Patrice, GUEZELLOU Dominique et OLIVA Jean.

Nous accueillons cette année un nouveau membre pour renforcer l'équipe : DUMAS

Katherine.

Mail: communication-malons-et-elze@framalistes.org

Commission Vie sociale:

Michèle, Membres: **AMISSANO** Magali, FRECENON **GELMETTI** Ghislaine,

GUEZELLOU Dominique, MAJOIS Nanou, MARC Michèle, OLIVA Jean

Les relais hameaux sont :

Pour la Boissière: Michèle FRECENON, tél: 04 66 86 00 38

Pour le Faget, la Rouvière et la Rousse : Magali AMISSANO, tél : 06 24 14 92 07

Pour Elze et Vézoles : Nanou MAJOIS et Bruno HUMBERT, tél Nanou : 07 84 40 93 91

Pour le Frontal: Anne GUASTELLA, tél: 07 70 11 32 16

Pour Valouse, Cessénades, la Playsse et Pialouzet : Michèle MARC tél : 06 19 24 87 94 et

Dominique GUEZELLOU tél: 04 66 61 23 94

Pour le Pradal et le Salzet : Jean OLIVA, tél : 06 99 13 04 85

Pour Malons village et Bournaves : on recherche des volontaires

Mail: vie-sociale-malons-et-elze@framalistes.org

Commission Travaux:

Membres : AMISSANO Magali, AUQUIERE Patrick, CHARBONNEAUX Mickaël, COLADON Titouan, FRECENON Michèle, FRECENON Pierre, GUEZELLOU Dominique, GUEZELLOU Michel, MALCLES Jean-Claude, OLIVA Jean, ROEHRY Annie

Mail: travaux-malons-et-elze@framalistes.org

<u>Commission Téléphonie Internet :</u>

Membres : AMISSANO Magali, BASALDO Jean-Claude, BERNON Franck, COLADON Titouan, CUDORGE Didier, GUEZELLOU Dominique, GUASTELLA Anne, GUASTELLA Patrice, MARC Michèle.

Mail: telint-malons-et-elze@framalistes.org

La Commission Sentiers Forêts:

Membres: Patrick AUQUIÈRE, Michel ROUSSEAU, Jean-Marc ARZILIER, Ghislaine GELMETTI, Michèle FRECENON, Catherine DELFORGE, Serge GRIMM, Raymond GESLOT, Pierre ROUSSEAU, Michèle MARC, Marc BRES

Mail: sentier-foret-malons-et-elze@framalistes.org

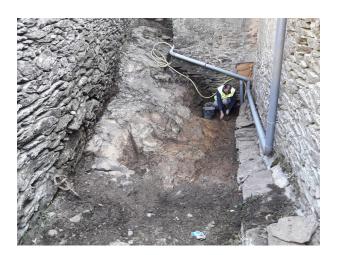
TRAVAUX COMMUNAUX

TRAVAUX DANS L'ANCIEN PRESBYTÈRE DE MALONS VILLAGE

Les travaux de l'ancien presbytère sont à présent terminés.

Au printemps, les employés municipaux ont réalisé un gros travail d'étanchéification et de drainage de l'arrière du bâtiment afin d'améliorer la salubrité de la maison. Toutes les gouttières ont été reprises pour la gestion des eaux pluviales.

De même, ils ont construit un bel auvent en bois pour protéger de la pluie le balcon et la porte d'entrée de l'appartement, ainsi que le local des compteurs électriques situé au rez de chaussée.





Ils ont rénové l'ancien local ouvert sur la rue en garage, posé une porte et isolé le plafond.

L'entreprise DAUMAS a mis en service la pompe à chaleur et toutes les peintures de l'appartement ont été refaites.

Depuis le mois de juin, l'appartement est loué à Aurélien VIOT et Tiffanie THOMAS. Après un été paisible dans ces murs, leur couple s'est agrandi avec l'arrivée en septembre d'un petit Sacha.

Nous souhaitons beaucoup de joie et de bonheur à cette petite famille.

La Commission Travaux

TRAVAUX DE LA MAISON DU SALZET



Les travaux ont bien avancé.

Le bardage bois et la terrasse ont été réalisés par Ghyslain SANIER.

L'intérieur est quasiment fini. Il manque le ponçage et la peinture intérieure de tout le logement, ainsi que la mise en place de la cuisine équipée (cela sera fait par les employés municipaux). L'électricité a été réalisée par l'entreprise Johan LODS, et la plomberie par l'entreprise DAUMAS.Le carrelage a été posé par l'entreprise Dimitri EVRARD.

La tranchée pour remonter l'eau potable de la source, les travaux d'assainissement et l'étanchéité du mur de l'ancienne bâtisse seront réalisés par l'entreprise FROMENT.

Les employés municipaux s'occuperont de l'acheminement des galets pour l'épandage.

L'eau sera ensuite traitée par une station UV.

Sylvie BALLESTER, bergère au Salzet sera la première locataire.

La Commission Travaux

BORNAGE DES BIENS SANS MAÎTRE ENTRÉS DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Nous avons fait borner par un géomètre les terrains du Salzet, d'Elze et du Frontal appartenant à la mairie.

Cela nous permet de connaître précisément les limites de la propriété du Salzet pour réaliser les travaux de la maison communale dans de bonnes conditions. À Elze, cela nous permet de déterminer l'emplacement où l'on pourra poser la citerne incendie. Pour le Frontal, cela concerne l'aménagement prévu pour le parking du Frontal Haut.



RÉFECTION DES ROUTES AVEC LE SIVU

Le 10 Septembre 2021, la mairie a signé un marché avec le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) concernant les travaux de voirie à La Rousse, Pialouzet de Ganière, Elze, La Boissière et les Marronniers (Malons village).

La route de la Boissière a été refaite en enrobé sur un demi kilomètre en Octobre 2022. Ces travaux sont subventionnés à 52 % (DETR + Département).

Les subventions obtenues par le SIVU sont de 51.94 % du montant HT. La commune récupérera 16 % de TVA.



La Commission SIVU

RÉPARATIONS SUR LA ROUTE D'ELZE



Les épisodes Cévenols de 2021, ainsi que les passages réguliers de véhicules lourds, avaient fortement endommagé certains tronçons de la route d'Elze.

Peu avant l'embranchement du château d'Elze, des passages abusifs de camions surchargés ont probablement entraîné l'affaissement d'un mur de soutènement. Cela a mis en lumière la nécessité pour la commune de fixer un cadre strict pour la circulation des camions.

Les employés communaux ont refait un mur de 7 mètres de long pour soutenir la route.

Deux passages busés de 6 mètres de long ont été créés afin de mieux gérer les arrivées violentes d'eau. De chaque côté des passages busés ont été réalisés : enrochement, empierrement, compactage.





RÉNOVATION DU RÉSEAU D'EAU DE MALONS VILLAGE

Afin de résoudre de manière définitive le problème de Chlorure de Vinyle Monomère dans le réseau d'eau de Malons village, nous avons demandé l'aide de M. Yannick POTELET, responsable du service technique Eau et Assainissement Communauté de pour la Communes. Il sera notre maître d'œuvre pour ces travaux.

Les demandes de subventions ont été accordées (Agence de l'eau : 70 % et Département 10%). Le reste à charge sera financé en fonds propres.

Le début des travaux est planifié pour la fin de l'été 2023.





En attendant la rénovation du réseau d'eau, une distribution d'eau en bouteille a été d'abord organisée puis les employés municipaux, avec l'accord de l'ONF, ont creusé une tranchée pour acheminer l'eau du réservoir de la Vachasside.

Et en août, une fontaine a été mise en place pour approvisionner les habitant.es de Malons village en eau potable, dûment contrôlée par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

AMÉNAGEMENT DES DEUX GÎTES COMMUNAUX

L'audit énergétique qui était prévu a été réalisé dans nos deux gîtes.

Il nous a confirmé que le bâtiment avait besoin de quelques améliorations.

Nous avons contacté la Région afin d'obtenir des subventions dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Nous avons monté le dossier et attendu pour savoir si nous étions éligibles pour cette année. La réponse a été positive et à l'automne les travaux ont pu débuter. La subvention s'élève en définitive à 40 % des frais engagés.

Nous avons changé les convecteurs électriques des séjours et des chambres et nous avons fait poser des sèche-serviettes dans les salles de bain.

Nous avons installé des VMC de dernière génération.

Nous avons changé toutes les huisseries et posé des volets.

Pour l'an prochain nous avons encore quelques idées en tête afin de rendre ces deux petits appartements encore plus confortables et attractifs.

SENTIER THÉMATIQUE AU MAS DE L'AYRE

Le sentier thématique est terminé. Il s'agit d'une promenade familiale de 2,8 km avec des panneaux d'information et plusieurs bancs et tables de pique-niques. Ce sentier d'interprétation présente aux promeneurs la richesse géologique, faunistique et florale du Mas de l'Ayre, ainsi que l'histoire de l'occupation pastorale du Mas de l'Ayre.

Ce projet s'est fait en collaboration avec la Communauté de Communes du Mont Lozère (Maître d'Ouvrage, M. Jean de LESCURE et Mme Carys JACKSON), la commune de Malons et Elze, l'ONF, le PNC (M.M. GARNIER et BALAYE), le Syndicat mixte d'aménagement du Mont Lozère (Mme Herminie GRAVIER), le Département du Gard (M. DELHOUME).

L'inauguration se fera aux beaux jours.

Les employés communaux ont fait un travail important : l'aménagement du parking, le débroussaillement, la pose de blocs de pierre à l'entrée du parking, la création d'un passage busé derrière le bâtiment du Mas de l'Ayre pour accéder à une espèce d'orchidée très rare : l'epipactis exilis (épipactide grêle).



L'épipactis grêle doit son nom à son port plutôt fluet. Orchidée de l'aire européenne méridionale et orientale, elle est très rare en France, connue de quelques localités du Massif Central et, très récemment de Corse (une station). Cette espèce, qui fleurit de juin à août, se rencontre en général entre 700 et 1700 m d'altitude; elle affectionne les milieux ombragés, sur substrat frais et humide, calcaires à peu acides comme les hêtraies.

Epipactis exilis est une plante grêle, de taille petite à moyenne (10 à 30 cm) et plutôt pauciflore (une quinzaine de fleurs). Peu variable, elle est facilement reconnaissable grâce à ses petites feuilles et ses fleurs verdâtres. (Données et photo issues du site www.acmo.corsica)



REBOISEMENT AU MAS DE L'AYRE

L'ONF a procédé à un important reboisement sur plusieurs coupes du Mas de l'Ayre. Ces coupes avaient été rendues nécessaires pour des raisons sanitaires, notamment des attaques d'insectes de type scolyte.

Pour une gestion durable et pour le renouvellement des forêts, l'ONF a introduit neuf essences différentes, à titre expérimental, afin que la forêt puisse s'adapter au changement climatique : pin de Salzmann, cèdre de l'Atlas, chêne sessile, érable sycomore, merisier, aulne de Corse, cormier, sapin de Nordmann et alisier torminal.

DEUXIÈME TRANCHE D'ENFOUISSEMENT À LA BOISSIÈRE

Le projet a été voté et sera subventionné à 95 % pour l'électrification (dont 75 % du Département et 20 % du SMEG), la mairie complétera.

En ce qui concerne le génie civil des télécoms, nous n'aurons pas d'aide, la mairie paiera la totalité des travaux.

ÉLAGAGE DES ARBRES DE LA PLACE DE MALONS VILLAGE

L'élagage des arbres de la place communale a été réalisé par l'entreprise Damien BRUGIER avec la participation des agents municipaux pour débarrasser les branches.

TRAVAUX DIVERS

En plus des travaux cités précédemment, les employés municipaux ont réalisé en 2022 :

- Le nettoyage des caniveaux de tous les hameaux et des pistes forestières ;
- La vérification et le débouchage des buses ;
- Le débroussaillage des bords des routes communales ;
- Le rebouchage des trous de toutes les routes communales pour un total de 15 tonnes d'enrobé à froid (contre 45 tonnes en 2021), ce qui confirme l'intérêt de faire un entretien régulier ;
- L'entretien des pistes forestières (sur la piste communale et DFCI qui mènent au Serre de Barre et celle qui mène à Cessénades) ;
- L'entretien des véhicules communaux ;
- L'entretien des bassins d'eau (à Malons et au Frontal);
- L'aménagement d'un espace au cimetière pour déposer les remblais lors du creusement de nouvelles concessions.

Nous remercions grandement Didier MAURAN et David MAURAN pour leur dévouement, leur efficacité et leur bonne humeur quotidienne.

FIBRE À MALONS ET ELZE

La commission Téléphonie Internet a pendant toute l'année 2023 continué de travailler sur l'installation de la Fibre.

Il a été très difficile d'avoir un rendez-vous avec le sous-traitant JSC. C'est chose faite après des relances tous les mois, pendant 8 mois consécutifs.

Nous avons eu la chance de tomber sur un conducteur de travaux très coopératif, M. MALLET.

Nous l'avons emmené dans tous les hameaux de la commune sur deux journées consécutives pour faire un état des lieux. L'élaboration de ce projet de tracé a requis un travail important par les membres de la Commission Téléphonie Internet.

Le travail a été transmis aux supérieurs de M. MALLET (XpFibre, filiale de SFR).

Entre temps, un rendez-vous a été pris avec M. MALAVIEILLE, conseiller départemental pour lui exprimer nos souhaits d'un développement réfléchi et à long terme. Qui se résume pour notre commune à ne pas utiliser les lignes Orange qui passent en forêt et qui sont inaccessibles aux équipes de maintenance.

Pour l'heure, nous sommes dans l'attente d'un RDV avec XpFibre pour valider le tracé proposé.

Merci aux membres de la Commission Téléphonie Internet pour leur aide et présence précieuses.

ANTENNE FREE

L'antenne située au Serre de Meysognal est maintenant en service. Les hameaux de Elze et de la Boissière sont desservis.

L'antenne n'a cependant pas été reliée au réseau électrique. Une centrale solaire secourue par un groupe électrogène lui fournissent son électricité.

Nous espérons que cette solution sera pérenne.

La Commission Téléphonie Internet

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Mme Dominique GUEZELLOU s'occupe de rédiger le Plan Communal de Sauvegarde, conformément à la loi du 25 novembre 2021. Elle repère et liste les principaux risques existants sur la commune mais aussi tous les moyens que nous avons et qui sont susceptibles d'être mobilisés.

Il s'agit de recenser les acteurs locaux qui détiennent des compétences particulières. En cas de nécessité, le maire peut les mobiliser.

- Les moyens humains en activité ou à la retraite : les professions médicales et paramédicales ; Les militaires, policiers et pompiers ; Les personnes pouvant servir d'interprètes et dans quelles langues ;
- Les lieux de restauration (stocks de ravitaillement);
- Les moyens matériels : les véhicules de transport collectif (nombre de places, numéros d'immatriculation et lieux de remisage), camions bennes, tractopelles, tracteurs, matériels divers : groupes électrogènes, motopompes.

Si vous acceptez de faire partie du Plan Communal de Sauvegarde de la commune de MALONS et ELZE, envoyez-nous un mail en précisant les moyens humains et/ou matériels que vous possédez.

Nous devons répertorier 2 référent.es du Plan Communal de Sauvegarde par hameau. Si vous résidez régulièrement sur la commune et que vous êtes prêts à vous engager, veuillez vous faire connaître en mairie.

PROJET FLEURS LOCALES

Tout récemment, notre commune s'est engagée avec le Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie (CEN) dans un projet d'étude pour la sauvegarde et la valorisation de nos prairies.

Ce projet « Fleurs locales » a pour objectif l'émergence de dynamiques collectives et participatives de production de semences locales pour restaurer les sols dégradés et favoriser la biodiversité des prairies de notre commune.

Dans un premier temps, ce projet permettra de faire un état des lieux de nos prairies communales et privées et, si nous décidons d'aller plus avant, une convention ultérieure permettrait d'envisager de restaurer ces anciennes prairies.

Il faut savoir que les anciennes prairies ont de nombreux rôles à jouer tels que la gestion des incendies, la gestion de l'eau, la sauvegarde du patrimoine et de la biodiversité, et la lutte contre le changement climatique.

Si vous désirez plus d'informations sur ce projet, si vous possédez ou si vous connaissez des prairies ou des anciennes prairies dégradées, vous pouvez prendre contact avec les porteurs du projet ou directement en mairie.

Il s'agit d'un simple relevé des zones qui pourraient être intéressantes et cela n'engage en rien le propriétaire, d'un point de vue matériel ou financier.

Nous vous remercions pour votre attention et nous tenons à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Les référents pour ce projet sont :

Catherine DELFORGE <u>catdelforge@gmail.com</u>

Patrick AUQUIERE <u>p.auquiere@hotmail.com</u>

Michèle FRECENON <u>michele.frecenon@gmail.com</u>

Magali AMISSANO <u>magaliamissano@gmail.com</u>

La mairie de Malons et Elze <u>mairie@malons-et-elze.fr</u>

RECENSEMENT

Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023, il concerne l'ensemble des habitant.es et des logements de MALONS et ELZE.

Il sera réalisé par Mme Anne GUASTELLA, agent recenseur recruté par la commune, sous la coordination des élues Michèle MARC et Dominique GUEZELLOU.

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres puis l'agent recenseur vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Merci de réserver un accueil chaleureux à Mme GUASTELLA.

ADRESSAGE

Le choix des noms des rues et chemins a été validé par le conseil municipal suite aux propositions faites par les différents hameaux. Le conseil municipal a choisi le système métrique. Il nous reste à commander les plaques, les numéros et à les poser.

FESTIVITÉS DE NOËL

Ambiance musicale et atelier de travaux manuels pour l'édition 2022 de la fête de Noël des enfants. Avec la participation de Cristel artiste musicienne des Vans.





Le repas des anciens s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

Ce repas, ouvert à tous, a été préparé par le traiteur des Vans Le Gourmet de M. Romuald CHAT, une trentaine de convives étaient présents. La Mairie a offert l'apéritif et le champagne. Pour les anciens qui n'ont pas pu y assister, un colis de Noël a été distribué.



La Commission de la Vie Sociale

NOUVEAUX ARRIVANT.ES

Nous souhaitons la bienvenue aux personnes nouvellement installées sur la commune ! Nous vous rappelons également la nécessité de vous faire connaître en Mairie afin de préciser vos besoins en scolarité et ramassage scolaire, en garde d'enfants ou en besoins sociaux divers.

AGENDA DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

- Donnerie jardinière : le dimanche 14 mai 2023

contact: Catherine DELFORGE - 06 07 42 37 21

- Sortie botanique : du vendredi 9 au dimanche 11 juin 2023 avec les Écologistes de l'Euzière

contact: Catherine DELFORGE - 06 07 42 37 21

- Sortie à la découverte des insectes pollinisateurs avec le Syndicat des Hautes vallées cévenoles : samedi 10 juin (à confirmer)
- Vide grenier : cherche un ou une nouvelle organisateur.

Si vous souhaitez organiser un évènement, vous pouvez en informer la Commission Communication: communication-malons-et-elze@framalistes.org en précisant les dates, un contact et une description afin que nous l'ajoutions à l'agenda.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

C'est avec la participation du Souvenir français, accompagné d'une délégation suisse et belge, que s'est tenue cette année la commémoration du 11 novembre 1918 en présence des membres du Conseil municipal, de la population et de la gendarmerie.

Pour mémoire, des Huguenots ont fui la France pendant les guerres de religion pour échapper aux galères du roi. Ils ont quitté nos Cévennes pour aller se réfugier en Suisse et ensuite ils se sont battus pour la France au cours des deux conflits mondiaux.





LES HABITANTS DE LA COMMUNE ONT LA PAROLE

Contribution de Mme Katherine DUMAS

« ...Le passé ne nous intéresse pas en tant que tel, (nous ne sommes ni embaumeurs, ni gardiens de musées) mais comme support et matrice de l'avenir. Et si nous veillons sur les racines, c 'est par amour pour les fleurs qui risquent de sécher demain, faute de sève. ... » Gustave Thibon, philosophe ardéchois

« Le déracinement déracine tout, sauf le besoin de racines » C Lasch sociologue américain

Vous habitez ce terroir, appréciez ses beautés, son originalité, mais devez aussi vous adapter à ses rudesses,

vous avez la parole.

Vous êtes d'ici, ancrés depuis des générations, racontez-nous votre histoire, et l'histoire du pays, comme à la veillée...

Depuis les années 70, vous avez choisi de vous laisser apprivoiser par ce coin de terre...

Vous n'êtes pas nés en France, vous venez de vous installer...

Confiez-nous un peu de votre cheminement, vos souvenirs, vos projets.

Dites-nous votre manière de vivre ce terroir, de faire souche dans ce pays.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi faire revivre un souvenir important pour vous, autour d'un thème, par exemple : les traditions culturelles, artisanales, religieuses, culinaires, les cultures, les commerces, les troupeaux, le châtaignier, la forêt, l'entretien des prairies, les campagnes de vendanges, l'école, les fêtes, la chasse et la création de la société de chasse

Enfin, tout ce que vous avez à cœur de partager, de transmettre, de léguer, sera un trésor pour chaque habitant de notre commune.

Infiniment précieuses sont ces paroles de vie de tous les jours auxquelles l'Histoire, les bouleversements sociologiques mêlent leur voix.

Partager avec nous tous le lien qui vous unit à la nature d'ici, cette nature qui imprègne et façonne nos destins, sera aussi bientôt un trésor, pour nos péquélés.

Vous, les très jeunes qui commencez à tracer votre chemin dans la vie en regardant le monde depuis nos serres et nos valats.

faites votre miel de la parole de vos grands anciens et moins anciens et à votre tour, partagez avec tous, votre jeune expérience de ce pays.

Les Roux de Cessénades, le Fernand et le Jean, ont eu la grande gentillesse d'accepter mon invitation. Ils sont venus à la maison pour raconter quelques instants de leur vie dans ce pays.

Je les remercie de tout cœur d'avoir accepté d'être les premiers à bien vouloir partager leurs souvenirs avec nous tous. Ce n'est pas si facile, il faut laisser de côté sa réserve naturelle, mais c'est si important pour nous tous!

A son arrivée chez nous, dans la maison construite par Adrien Souchon, l'arrière-grand-père de mon époux, Monsieur Roux, le Fernand, se souvient...

« En 1941, à 11 ans, j'étais venu de Cessénades, à pied, chercher Irma Souchon, l'épouse d'Adrien, pour la naissance de mon petit frère, André. » Irma Souchon assistait les parturientes de la commune.

Adrien Souchon, lui, était facteur. « Il était sec comme un cri-cri nous dit le Jean! Il ne cherchait pas les chemins aisés quand il faisait sa tournée mais il coupait droit. »

Les jeunes années :

Les Roux sont une famille de trois enfants, le Fernand, le Jean et le petit dernier, le Rousset, l'André.

La maman de Fernand, Jean et André était originaire de Chassagnes. Elle a connu Monsieur Marcel Roux qui deviendra son époux lorsque celui-ci était allé faire la saison des vers à soie à Chassagnes. Ils se sont mariés en 1927 et ont fondé leur famille à Cessénades. « Ils avaient des vers à soie à Chassagnes. Ici nous n'en avions pas, mais au Frontal, ils en

avaient. »

Les Roux ont toujours habité Cessénades. En bas du village puis la famille est montée au centre en 1927.

Le papa était paysan et bricoleur. Il faisait des sabots et parfois des cercueils et de la maçonnerie.

« On faisait du pain avec le seigle de Cessénades.

D'octobre à janvier, on récoltait les châtaignes pour vendre et pour manger. Au petitdéjeuner on mangeait le cousinat, une bouillie de châtaignes épluchées avec du lait. Souvent on suçait des châtaignes bouillies en guise de bonbons.

Le midi, nous avions une soupe de légumes avec un peu de lard, cuite dans une marmite en fonte. »

- « Nous avions trois cochons. On les nourrissait en partie aussi avec des châtaignes. Notre plus gros a pesé jusqu'à 230 kg. On peut peser un cochon sans balance, il faut le mesurer de la tête à la queue et de flanc à flanc. On avait aussi des poules, des lapins. »
- « On n'achetait rien sauf, le sucre, le sel, l'huile chez Malclès. Un peu de vin aussi. Il y avait des vignes à Pialouzet mais le vin, le Clinton, était âpre à boire. On pouvait trouver un cépage plus doux, l'Isabelle. »
- « Quand on manquait d'eau, on allait à la fontaine... une petite marmite pour les fleurs, le cochon... une autre pour les mains. On récupérait l'eau de la vaisselle. A l'époque il n'y avait pas de détergent mélangé à cette eau. »

Il y avait une école à Cessénades. « C'était bien commode pour nous. Les écoliers qui habitaient le plus loin de l'école, étaient ceux de Pialouzet. Les enfants Laganier et Marc montaient à pied et quand il y avait de la neige, ils ne venaient pas.

A midi, ils faisaient chauffer leur marmite sur le poêle. Les enfants de Cessénades apportaient le bois pour le poêle. »

« Une institutrice était logée à Cessénades. C'était le plus souvent une jeune fille qui ne tenait pas l'année. Tous les niveaux étaient bien sûr réunis. Il y avait école de 8 heures à 11h30 et de 13 heures à 16 heures. L'après-midi on savait que c'était l'heure de rentrer en classe parce qu'on entendait la sonnerie de la filature des Vans. »

« Avant, il y avait beaucoup de convivialité. Tous les voisins s'entraidaient pour le cochon par exemple mais aussi on passait les veillées ensemble.

Lorsque les filles de Lozère descendaient châtaigner, elles logeaient dans les familles. Les jeunes attirent les jeunes, le soir ils poussaient tout dans la cuisine, il y avait un pick-up, ils dansaient et faisaient des jeux. Nous, nous devions aller au lit mais intrigués par le bruit, nous regardions par l'entrebâillement de la porte.

L'hiver, on avait des paquets de neige dans les champs de seigle autour de Cessénades 80 cm, 1 mètre... maintenant 10 cm. »

« Quand notre grand-père Clément est décédé en 1940, le corps a été transporté à l'église la veille de l'enterrement. Il y avait beaucoup de congères et il était très difficile de passer. »

Pendant la guerre:

M. Roux père a été mobilisé en 39 à Sorgue, il travaillait dans les poudrières de soufre. « *Le soufre, c'est pire que le charbon, ça s'incruste dans la peau. Ses mains étaient jaunes et ses yeux rougis par le soufre.*

Quand il avait une permission, il montait à Cessénades à moto. Il avait la première moto à chaîne.

Maman a dû se débrouiller toute seule pendant la guerre. Papa avait acheté un mulet pour nous aider car tous les mulets avaient été réquisitionnés. Maman s'occupait des champs, de nous trois. Elle avait fort à faire et était très courageuse.

Une fois j'étais allé chercher du bois, raconte Fernand, et je suis resté pendu tête en bas, à un crochet par mon pantalon, dont la toile ne cédait pas. C'est Madame Baldit qui est venue me secourir. Mon père depuis cet accident m'a conseillé de toujours porter un petit couteau sur moi.

Le départ du village :

« Pour un village, si les jeunes partent, c'est terminé! »

C'est la famille Roux qui est partie de Cessénades la première en 1952.

« Toute la famille travaillait. Tous les champs étaient travaillés mais pour acheter l'essence pour la camionnette, il fallait un séchoir à châtaignes. Pour payer un pneu de la voiture, ou une veste, il fallait la moitié de la récolte. »

« La vie n'était plus possible. Trois sur la propriété c'était trop et un seul aurait vivoté. » En 1952, en revenant de la messe, arrivé à la Sestrière, M. Fernand Roux dit à sa maman qu'il allait chercher du travail à la mine, elle lui répondit : « Ce sera bien de la peine pour ton papa. »

Les Roux sont partis en premier puis les Baldit, les Baudèche...

A la mine:

Le 28 octobre 1952, le Fernand, est engagé à la mine de la Grand-Combe, comme mineur de fond. -850 mètres. 800 francs par jour, une très bonne paye, mais « *c'était pas du gâteau* ». Le samedi, la paye était double.

« 90 hommes dans les ascenseurs, 3 étages, 30 par étages. Quand il y a des pannes de courant et que l'ascenseur part, tu crois que c'est la fin. »

« Quelques femmes étaient employées au triage.

Il y avait beaucoup d'avantages. Les mineurs étaient logés, chauffés, il y avait pour eux un docteur. »

M. Roux était aussi chauffeur. Il partait des Vans à 4h30 du matin et ramassait dans son fourgon les mineurs, Saint Paul, Saint Ambroix, Molière, Saint Florent. Il fallait être à 6 heures à la mine. « *Un matin*, *un pneu a crevé*, *tous les ouvriers s'y sont mis pour réparer afin de ne pas être en retard*.

Comme il n'y avait qu'une voie lorsqu'un mulet était sur le pont et ralentissait la circulation, ça se disputait. »

Le Fernand a pris sa retraite 6 mois avant que la mine ne ferme.

Le Jean a été employé dans le bâtiment. Il a tout appris en observant et en faisant à son tour, guidé par un plus ancien.

Le village de Cessénades a été fermé pendant 10 ou 15 ans. La ronce et les genêts obstruaient la route.

Les parents de M. Roux sont descendus aux Vans aussi. Le papa s'est employé chez Froment et la maman à l'hôpital, à l'entretien. Elle était intelligente et dévouée et faisait aussi des piqûres de Cessénades à Valouze.

Toute la famille Roux se retrouvait dans le jardin familial le soir.

Le retour au village :

Les Roux ont été les premiers à revenir.

« A deux, à coup de mine, on a agrandi la route car pour commencer les travaux il fallait faire passer le camion »

En 1976, M. Roux et son frère ont commencé également les réparations de la maison. « *Une fois*, à *la Jasse*, à cause de la neige, la R 12 n'a pas voulu monter. On est monté en marche arrière depuis la Jasse, mon frère couché sur le capot. On est arrivé à Cessénades à midi mais on a pu travailler. »

L'eau à Cessénades :

Pour rouvrir Cessénades, il fallait de l'eau!

« Avant il y avait 4 robinets, maintenant 30.

Une racine a perforé un tuyau et le trop plein coule à la fontaine du village.

Il y a 500 mètres de tuyaux enterrés dans les champs. Tout part du bassin, il n'y a pas de parties communes. Tous les tuyaux sont enterrés. On a construit un grand réservoir de $22m^3$. On a refait le réservoir et le captage à la main.

Chacun a son tuyau et en est responsable. L'hiver, on ferme la vanne et on purge. »

En 1981, M. Fernand Roux, une fois à la retraite, a pu s'adonner à son plaisir de travailler le bois. Il a acheté une scie circulaire. Son épouse l'a soutenu dans ce projet. Il fabriquait des palettes, des charpentes, des poutres, des planches. Les gens de Villefort venaient lui demander service.

M. et M^{me} Roux ont eu deux enfants, deux fils qui en plus de leur métier savent tout faire de leurs doigts. Ils savent travailler le bois, le fer, ils savent la maçonnerie.

Madame Roux est décédée en 2017.

« Cessénades est très bien entretenu parce que tout le monde travaille à son entretien. On nettoie aussi le captage de l'eau. Chardès s'occupe des jardins. »

Merci Monsieur Fernand, Merci Monsieur Jean

Vous souhaitez apporter votre témoignage ? Contactez la Commission communication qui fera suivre à Katherine DUMAS ou appelez Katherine au 06 32 13 53 73.

ÉTAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Sacha né le 02/09/2022 d'Aurélien VIOT et Tiffanie THOMAS

Et nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

M. Orion LEMARCHAND

RECETTE



Gâteau renversé aux poires

Ingrédients:

6 poires

200 gr de cassonade

150 gr de farine

150 gr de beurre mou (+ un peu pour le moule)

3 œufs

70 gr de poudre d'amande

2 c à café de levure chimique

60 gr de crème épaisse

Préchauffez le four à 180 degrés, beurrez le moule.

Réalisez le caramel avec 100 gr de cassonade et versez-le dans le moule.

Épluchez les poires et coupez-les en deux, retirez le cœur et déposez-les dans le moule le bombé vers le bas.

Mélangez la farine avec la levure, la poudre d'amande.

Mélangez le beurre et la cassonade restante, ajoutez les œufs un par un puis la crème. Rajoutez le mélange farine + levure + poudre d'amande.

Versez la préparation sur les poires.

Enfournez pour 40 min.

A la fin de la cuisson, laissez reposer 5 min le gâteau hors du four et retournez-le sur un plat.

Servez tiède ou froid et vous pouvez l'accompagner de glace à la vanille ou de crème anglaise.

Bon appétit!

Et merci à Dominique GUEZELLOU de nous partager ses délicieuses recettes.

POÈME

Poème choisi par Michèle FRECENON

Élévation

Au-dessus des étangs, au-dessus des vallées, Des montagnes, des bois, des nuages, des mers, Par delà le soleil, par delà les éthers, Par delà les confins des sphères étoilées,

Mon esprit, tu te meus avec agilité, Et, comme un bon nageur qui se pâme dans l'onde, Tu sillonnes gaiement l'immensité profonde Avec une indicible et mâle volupté.

Envole-toi bien loin de ces miasmes morbides ; Va te purifier dans l'air supérieur, Et bois, comme une pure et divine liqueur, Le feu clair qui remplit les espaces limpides. Derrière les ennuis et les vastes chagrins Qui chargent de leur poids l'existence brumeuse, Heureux celui qui peut d'une aile vigoureuse S'élancer vers les champs lumineux et sereins ;

Celui dont les pensers, comme des alouettes, Vers les cieux le matin prennent un libre essor, - Qui plane sur la vie, et comprend sans effort Le langage des fleurs et des choses muettes!

Charles Baudelaire (1821-1867)

Recueil: Les fleurs du mal (1857)

Vous aimez la poésie ? Faites-nous parvenir un écrit poétique personnel, nous serons heureux de le publier dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet.

A vos plumes!